

COMITE SOCIAL TERRITORIAL

REUNION DU 8 JUIN 2026

RAPPORT POUR AVIS DEPLOIEMENT DE LA GRILLE D'ATTRIBUTION DES MOYENS HUMAINS ET MESURES DE RENTREE SCOLAIRE

I- BILAN 1^{er} semestre 2026 – DEPLOIEMENT DE LA GRILLE D'ATTRIBUTION DES MOYENS HUMAINS –

1 – Rappel du contexte

Depuis plusieurs mois, la Région mène une politique ambitieuse de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au sein des établissements, autour de plusieurs enjeux majeurs :

- consolider les effectifs en poursuivant la politique de déprécarisation ;
- réduire les difficultés de recrutement et renforcer l'attractivité des métiers afin d'attirer de nouveaux talents ;
- anticiper les effets d'une pyramide des âges particulièrement marquée, à l'approche d'un nombre important de départs à la retraite.

Dans ce cadre, l'organisation des missions des 5 200 agents de la collectivité répartis dans les 269 établissements régionaux, ainsi que l'affectation des moyens humains, constituent des priorités stratégiques pour la collectivité.

Après une phase d'identification des critères propres à chaque mission, suivie d'une expérimentation menée auprès de 27 établissements, le déploiement de la Grille d'Attribution des Moyens Humains (GAMH) se poursuit progressivement par vagues successives :

- **27 établissements** ont participé à la phase d'expérimentation ;
- **27 établissements** ont intégré la première vague de déploiement ;
- **30 établissements** ont été concernés par la deuxième vague ;
- **6 établissements** composent la troisième vague, correspondant aux établissements présentant un excédent supérieur à six postes.

Parallèlement à ce déploiement structuré, la démarche se poursuit également « au fil de l'eau » : à ce jour, **22 établissements supplémentaires** sont concernés.

2 – 3^{ème} vague et Déploiement au fil de l'eau

a) À la suite du CST du 1er décembre 2025, **3 des 6 établissements** concernés par la troisième vague ont été sollicités afin de mettre à jour leurs données, en vue d'échanger sur leur dotation en moyens humains.

b) Par ailleurs, **9 établissements** engagés dans le déploiement « au fil de l'eau » ont également été sollicités.

c) Des rendez-vous techniques ont été organisés pour ces **12 établissements**, entre novembre et décembre 2025, ainsi qu'en janvier et février 2026 (pour un établissement). Conduits conjointement par les services (Direction du Fonctionnement des Établissements, Direction des Ressources Humaines, MIPAL), ils ont permis :

- de partager les données relatives au fonctionnement des établissements (surfaces, spécificités patrimoniales, effectifs d'élèves, nombre de demi-pensionnaires, etc.) ;
- d'analyser, dans un cadre de dialogue, la situation de chaque établissement au regard des critères définis ;
- d'identifier les écarts et les leviers mobilisables pour les réduire ;
- de définir une trajectoire d'évolution à horizon 2028 au plus tard.

Chaque dialogue de gestion a également permis d'identifier les actions nécessaires à la consolidation des situations individuelles et d'acter des redéploiements de moyens, dans une logique de meilleure répartition à l'échelle des Hauts-de-France.

Un compte rendu, établi par les services régionaux, formalise les échanges ainsi que les propositions et ajustements retenus. Il est transmis à l'établissement pour validation, adressé au proviseur, puis signé par les parties afin d'inscrire les engagements dans la durée.

d) Proposition d'ajustements à court terme

À l'issue de ces travaux techniques, il est proposé de procéder au redéploiement de **13 postes** (cf. annexe 1).

Ces postes sont redéployés soit vers des établissements relevant des vagues précédentes, soit vers des établissements déficitaires bénéficiant de moyens complémentaires temporaires depuis au moins une année scolaire, qu'il convient désormais de pérenniser.

Les ajustements négociés à moyen et long terme seront présentés progressivement, au fil des mobilités et des départs d'agents, une fois les situations stabilisées.

À ce jour, **89 postes** ont ainsi été redéployés.

3 – BILAN DES TRANSFORMATIONS DE POSTES– ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

L'annexe 2 reprend les transformations de postes actées au cours de cette année 2025-2026 avec les éléments de contexte.

10 transformations actées, correspondant à la nécessité de rééquilibrer les missions au sein de l'établissement, à la reconnaissance des missions réellement exercées par l'agent, à la professionnalisation de certaines équipes ou encore à la mise en œuvre des différents rapports du CST (relatifs aux critères de la GAMH, aux binômes responsables de restauration –cuisinier second de cuisine).

ANNEXE 1 : REDEPLOIEMENTS

Origine du poste					Proposition de déploiement				
RNE	Lycée	Lycée - ville	Métier		RNE	Lycée	Lycée - ville	Métier	
0595480L	LYCÉE ILE JEANTY	DUNKERQUE	Linger	Fil de l'eau	0801335S	LYCÉE PROFESSIONNEL DE LA BAIE DE SOMME	ABBEVILLE	Manager d'équipe	2ème vague
0595480L	LYCÉE ILE JEANTY	DUNKERQUE	Agent d'entretien	Fil de l'eau	0590125R	LYCEE HÔTELIER INTERNATIONAL	LILLE	Agent d'entretien	fil de l'eau
0590101P	LYCÉE DES FLANDRES	HAZEBROUCK	Agent technique en espaces extérieurs	1ère vague	0021939X	LYCEE JULES VERNE	CHÂTEAU THIERRY	Agent technique du bâtiment	fil de l'eau
0622803K	LYCÉE BLAISE PASCAL	LONGUENESSE	Agent d'entretien	1ère vague	0601822E	LYCEE RIMBAUD	RIBECOURT DRESLINCOURT	Agent de restauration	fil de l'eau
0590035T	LYCÉE FÉNELON	CAMBRAI	Veilleur de nuit	2ème vague	0801704T	LYCEE ALFRED MANESSIER	FLIXECOURT	Agent de restauration	fil de l'eau
0620113L	LYCÉE HENRI DARRAS	LIÉVIN	Manager d'équipe	2ème vague	0590112B	LYCEE DUPLEIX	LANDRECIES	Agent d'entretien	fil de l'eau
0620113L	LYCÉE HENRI DARRAS	LIÉVIN	Agent d'entretien	2ème vague	0620059C	LYCEE LEO LAGRANGE	BULLY LES MINES	Agent d'entretien	fil de l'eau
0600020W	LYCÉE MARIE CURIE	NOGENT SUR OISE	Agent d'entretien	2ème vague	0020012C	LYCÉE POLYVALENT JEAN DE LA FONTAINE	CHÂTEAU THIERRY	Agent de restauration	2ème vague
0620162P	LYCÉE DU PAYS DE ST OMER	ST OMER	Agent de restauration	2ème vague	0620056Z	LYCEE CARNOT	BRUAY LA BUISSIÈRE	Agent d'entretien	fil de l'eau
0590168M	LYCÉE PROFESSIONNEL EUGÈNE THOMAS	LE QUESNOY	Agent d'entretien	3ème vague	0590086Y	LYCEE MARGUERITE DE FLANDRES	GONDECOURT	Agent de restauration	fil de l'eau
0590119J	LYCÉE FAIDHERBE	LILLE	Agent technique du bâtiment	3ème vague	0601865B	LYCEE CONDORCET	MERU	Agent technique du bâtiment	fil de l'eau
0591613H	ECOLE RÉGIONALE DU PREMIER DEGRÉ ERNEST COUTEAUX	LILLE	Agent d'entretien	3ème vague	0601865B	LYCEE CONDORCET	MERU	Agent d'entretien	fil de l'eau
0590258K	LYCÉE GASTON BERGER	LILLE	Agent d'entretien	1ère vague	0623915U	LYCEE VOLTAIRE	WINGLES	Agent de restauration	2ème vague

ANNEXE 2 TRANSFORMATIONS DES POSTES ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

RNE	ETABLISSEMENTS	VILLE	STRUCTURE FONCTIONNELLE / SERVICE/SECTEUR	N° du poste	Poste supprimé	Groupe fonctionnel	STRUCTURE FONCTIONNELLE / SERVICE/SECTEUR	N° du poste	Poste créé	Groupe fonctionnel	Contexte
0624141P	LYCEE LEONARD de VINCI	CALAIS	Rattaché au gestionnaire	28576	"-1" Magasinier pédagogique	C1	SERVICE GENERAL	36301	"+1" Agent d'entretien	C2	Besoin confirmé lors du DG GAMH
0020050U	LYCEE CONDORCET	SAINT QUENTIN	SERVICE RESTAURATION -CC	36352	"-1" Agent de restauration	C2	SERVICE RESTAURATION-CC	36382	"+1" Cuisinier - second de cuisine	C1	Ajustement des besoins de l'équipe restauration
0601863Z	LYCEE CHARLES DE GAULLE	COMPIEGNE	SERVICE RESTAURATION -CC	34307	"-1" Agent de restauration	C2	SERVICE RESTAURATION-CC	36425	"+1" Cuisinier - second de cuisine	C1	Ajustement des besoins de l'équipe restauration
0590065A	LYCEE E LEMONNIER	DOUAI	SERVICE RESTAURATION	25397	"-1" Responsable de restauration collective	C2	SERVICE RESTAURATION	36423	"+1" Agent de restauration	C1	Ajustement des besoins de l'équipe restauration
0591613H	ECOLE RÉGIONALE DU PREMIER DEGRÉ ERNEST COUTEAUX	LILLE	SERVICE GENERAL	26594	"-1" Linger	C1	SERVICE RESTAURATION	36428	"+1" Agent de restauration	C1	Besoin confirmé lors du DG GAMH
0590143K	LYCEE KERNANEC	MARCQ EN BAROEUL	SERVICE MAINTENANCE	25927	"-1" Agent technique en espaces extérieurs	C1	SERVICE MAINTENANCE	36330	"+1" Agent technique du bâtiment	C1	Rééquilibrage des missions
0592850C	LYCEE SAINT EXUPERY	HALLUIN	SERVICE RESTAURATION	26688	"-1" Agent de restauration	C1	SERVICE RESTAURATION	36430	"+1" Cuisinier - second de cuisine	C1	CST 2023 /SECOND CUISINIER
0590063Y	LYCÉE ELISA LEMONNIER	DOUAI	SERVICE GENERAL	34536	"-1" Agent d'entretien	C1	SERVICE GENERAL	36524	"+1" Manager d'équipe	C1	Besoin confirmé lors du DG GAMH au regard du multi site
0801739F	LYCEE DU MARQUENTERRE	RUE	SERVICE GENERAL	29940	"-1" Agent d'entretien	C1	SERVICE GENERAL	36523	"+1" Manager d'équipe	C1	Mise en œuvre des critères de la GAMH
0600002B	LYCEE PAUL LANGEVIN	BEAUVAIS	SERVICE RESTAURATION	29167	"-1" Agent de restauration	C1	SERVICE RESTAURATION	36540	"+1" Cuisinier - second de cuisine	C1	Ajustement des besoins de l'équipe restauration

II. ADAPTATION DE L'ACCUEIL DES INTERNES AU SEIN DES LYCEES DE SAINT OMER

1- Contexte

Le lycée pays de Saint Omer est aujourd'hui organisé autour de 3 sites :

- Le site de l'AA
- Le site de Durand qui accueille notamment les internes pour les repas du soir
- Le site Monsigny qui accueille les internes pour la nuit et pour le petit déjeuner

Le lycée Ribot quant à lui est organisé autour de 2 sites

- Le site principal
- L'annexe Saint Bertin

Afin d'accueillir les internes dans des conditions optimisées, il est proposé à la prochaine rentrée de recentrer l'internat au sein du seul lycée Ribot.

Les internes du lycée du Pays de Saint Omer seront accueillis au sein du lycée Ribot où un bâtiment a été rénové à leur intention, ils y prendront le petit déjeuner et le dîner.

Le site Monsigny sera ainsi désaffecté.

2- Impact sur la dotation en moyens humains

Deux agents d'entretien sont actuellement affectés sur le site Monsigny.

Après échanges individuels avec les agents, il leur a été proposé d'être affectés sur des postes vacants au sein du Lycée sur le site de l'AA

Les 2 postes ainsi libérés du site Monsigny seront redéployés

Un troisième poste en restauration vacant sera également redéployé au regard de la diminution du nombre de repas et l'absence d'internat ce qui facilite l'organisation du temps de travail des agents qui ne sont plus sollicités le soir

En parallèle, un poste d'agent d'entretien est implanté au lycée Ribot pour permettre la prise en charge des surfaces complémentaires dédiés à l'internat.